

Un diagnostic par webcam médicalisée

Trois de nos hôpitaux s'équipent d'un chariot qui permet de demander l'avis du spécialiste à distance

C'est un équipement un peu particulier qui a été présenté lundi à la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith. Depuis quelques mois cet établissement, tout comme ceux d'Eupen et d'Heusy sont équipés d'un chariot de téléprésence médicale. En pratique, ce dispositif connecté à internet et muni d'un écran et de micro, permet à un spécialiste de pratiquer un examen clinique à distance et ce même s'il ne se trouve pas à l'hôpital. Un outil, d'un coût de 5.000 euros, actuellement utilisé en neurologie qui permet un gain de temps non négligeable lorsque le patient est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Et pour pouvoir offrir aux patients des soins de qualité, le CHC et ses partenaires ont développé un outil de téléprésence médicale qui permet de réagir très rapidement en cas d'AVC.

En pratique, cela signifie qu'un patient qui est admis aux urgences dans un des deux hôpitaux germanophones sera pris en charge par les urgentistes.

Si ceux-ci suspectent un AVC, ils prendront contact avec un neurologue au CHC, qui est le

En fonction des résultats de l'examen clinique, le traitement nécessaire pourra immédiatement être administré. « En cas d'AVC, il faut réagir très vite, soit pour injecter un produit qui va dissoudre le caillot (thrombolyse), soit pour procéder à l'extraction du caillot par cathéter (thrombectomie). Si une thrombectomie est nécessaire, le patient sera transféré vers la clinique Saint-Joseph à Liège », explique le docteur Philippe Desfontaines, chef du service de neurologie au CHC. Pour le docteur Vincent Czajkowski, chef des urgences à Eupen, cet outil permet d'avoir, en permanence un diagnostic précis comme si le neurologue était dans la chambre du patient.

Et s'il a un certain coût (5.000 euros), il permet également un fameux gain de temps et une utilité importante pour les médecins.

Avec ce système, le CHC et les deux hôpitaux germanophones s'inscrivent parfaitement dans la réforme des soins de santé initiée par la ministre Maggie De Block, qui vise à la création de réseaux.

« Avec ce partenariat, on est même un peu des précurseurs en la matière et on offre aux patients germanophones des soins de qualité et ce dans leur langue maternelle puisque les transferts inutiles sont évités », se réjouit Ingrid Mertes.

Une mise en réseau qui permet de réaliser des économies financières tout en conservant les plus petits hôpitaux, en dehors de villes.

FRANÇOISE PEIFFER

«On peut offrir des soins de qualité à nos patients avec ce partenariat et ce dans leur langue maternelle»

Ingrid Mertes

Alors que la pression budgétaire se fait de plus en plus grande en matière de soins de santé, les hôpitaux de petites tailles rencontrent de plus en plus de difficultés pour maintenir une offre de soins large et spécialisée.

C'est pour cette raison que l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen et la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith, ont signé, fin 2015, un partenariat avec le Centre Hospitalier Chrétien (CHC).

Un partenariat qui mène à de nombreuses collaborations concrètes comme celle développée pour la prise en charge des patients victimes d'un AVC. « On ne peut plus se permettre d'avoir tous les spécialistes, en permanence dans chaque hôpital », explique d'emblée Ingrid Mertes, directrice de la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith.

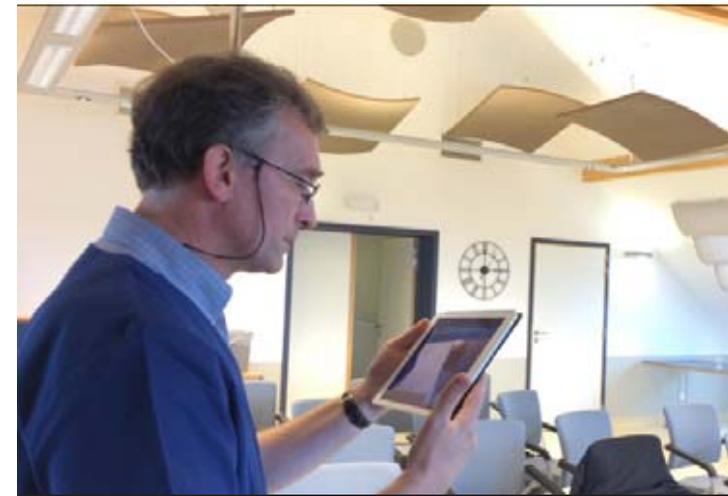
seul établissement hospitalier de la province à organiser une garde neurologique 24h/24. Grâce à un chariot roulant équipé d'un écran et d'un micro, le spécialiste pourra voir le patient, lui parler, évaluer son langage et lui demander de poser certains gestes. Il aura également accès aux images réalisées lors de certains examens comme le scanner cérébral.



Les urgentistes peuvent avoir l'avis du spécialiste même s'il n'est pas sur place. © F.P.



Un équipement spécial. © F.P.



Le médecin demande des exercices à distance. © F.P.

Le partenariat

Le but est d'ouvrir le réseau à d'autres hôpitaux

Le CHC, qui compte 6 hôpitaux dont la clinique Sainte-Elisabeth à Heusy, a conclu en novembre 2015, un partenariat avec les deux hôpitaux germanophones mais il est évident qu'on est encore loin des grands réseaux souhaités par la ministre Maggie De Block dans

le cadre de sa réforme. Si actuellement seuls les établissements hospitaliers d'Heusy, Eupen et Saint-Vith, sont équipés du système de téléprésence médicale, Ingrid Mertes n'exclut pas du tout que d'autres hôpitaux, comme celui de Malmedy par exemple, se joignent

au projet que du contraire même.

PAS À VERVIERS

On pouvait également légitimement se poser la question de savoir si cette nouvelle technique de téléprésence médicale pouvait intéresser le CHR Verviers,



Ste-Elisabeth (Heusy). © Arch.GDS

qui est l'hôpital le plus fréquenté de notre arrondissement. Mais cela n'est pas dans les cartons actuels selon la direction de l'hôpital qui a d'autres projets plus importants en vue. « Effectivement, ce n'est pas à l'ordre du jour », explique Pascal François, responsable de la communication du Grand Hôpital Verviers. « Nous ne comptons pas appliquer cette technique dans nos services pour le moment car nous n'en sentons pas le besoin. Par contre, nous avons d'autres projets. Nous voulons développer

notre réseau de téléconférences. » Selon les deux partenaires, les réseaux à créer devraient couvrir 400-500.000 patients. Ce qui est déjà un bon début. « Notre partenariat n'est qu'un début mais j'insiste sur le fait qu'il n'y a pas que l'aspect matériel qui entre en ligne de compte. Il y a aussi tout un respect mutuel, une confiance à instaurer pour pouvoir travailler ensemble dans différents domaines », conclut la directrice de la clinique de Saint-Vith.

F.P & C.B.

SAINT-VITH

La téléprésence, cet atout médical

La clinique Saint-Joseph de Saint-Vith a présenté un système de téléprésence au sein du CHC pour un meilleur service aux patients victimes d'AVC.

● Romain RIXHON

En cas d'accident vasculaire cérébral (AVC), chaque minute compte. C'est pourquoi l'avis d'un neurologue spécialisé est indispensable et ce, le plus rapidement possible. Pour gagner en rapidité d'intervention, et donc réduire les risques pour le patient, un système de téléprésence a été installé dans le service d'urgence de la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith.

Ce système de téléprésence est donc un atout indéniable au niveau médical. « Ce système permet d'établir un diagnostic à distance, précise Philippe Desfontaines, le chef du service neurologie du CHC, le Centre hospitalier chrétien. Plus vite nous établissons le diagnostic, plus les chances de récupération du patient sont grandes. Quant au principe, il est simple. Une fois le patient arrivé à la clinique, le service d'urgence contacte le neurologue de garde. Ensuite, par la 4G, le médecin se connecte. Et ainsi, à distance, via différentes question-



À distance, le neurologue de garde du CHC peut émettre un diagnostic fiable grâce à la téléprésence.



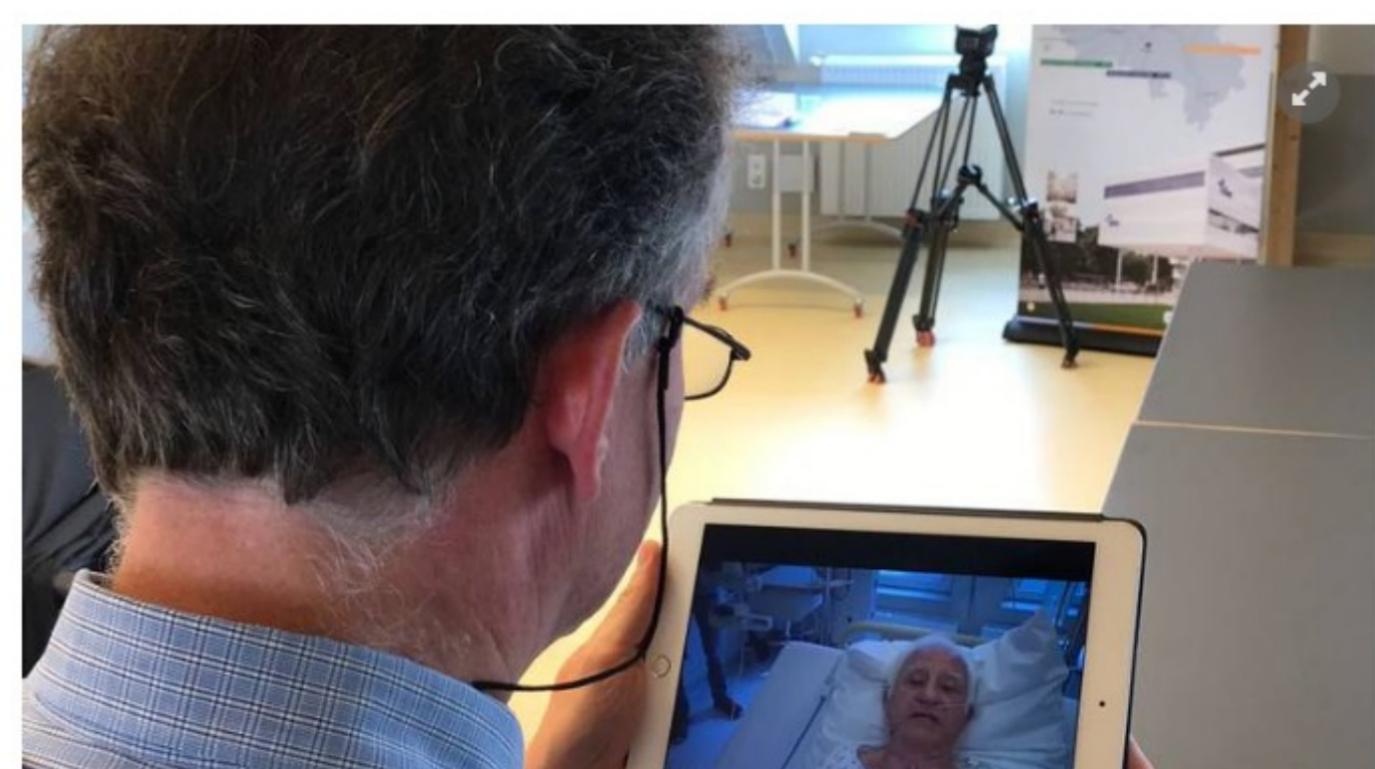
Un bel exemple de partenariat

Depuis désormais 18 mois, un partenariat existe entre le CHC, le Centre hospitalier chrétien, et les hôpitaux germanophones, soit la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith et l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen. « Et l'arrivée de la téléprésence est un bel exemple d'une concrétisation de ce partenariat, précise Ingrid Mertes, la directrice de la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith. Et ce partenariat touche d'autres domaines que la neurologie. Nous avons déjà signé des conventions en pédiatrie, oncologie, neurochirurgie, gastro-entérologie, néonatalogie... De plus, dans le futur, d'autres projets de partenariats sont dans les cartons. Via cet accord avec le CHC, nous avons quelque peu devancé les demandes de la ministre de la santé, Maggie de Block. »

set observations, il sait déterminer quel type de traitement il faut au patient atteint d'un AVC. Et en cas de thromboscopie (où le caillot de sang doit être retiré à l'aide d'un cathéter), il est alors transféré dans le service du CHC à Liège. »

Cet appareillage, qui a été créé par le CHC et qui coûte 5 000 € l'unité, est déjà en fonction depuis fin 2016 à la clinique Sainte-Élisabeth de Heusy. Et donc désormais à la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith qui a présenté son fonctionnement mais aussi à l'hôpital d'Eupen. ■

La téléprésence médicale: une révolution pour les petits hôpitaux



Le neurologue peut voir son patient et lui demander certains exercices afin de poser un diagnostic - © RTBF

Olivier Thunus

Publié à 11h09



2

Un système de téléprésence médicale permet désormais à deux petits hôpitaux, ceux de Saint-Vith et d'Eupen, de disposer en permanence d'un neurologue pour assister leurs urgences pour des cas d'AVC. Un apport particulièrement précieux pour ces pathologies où le temps joue un rôle essentiel. Il s'agit là d'une collaboration avec le Centre hospitalier chrétien, qui fournit l'accès à son neurologue de garde.

La téléprésence médicale, c'est une petite révolution pour la prise en charge d'un patient suite à un AVC dans un petit hôpital ne disposant pas d'un neurologue. *"Avant, on devait commencer à chercher un neurologue disponible pour prendre en charge notre patient. Depuis qu'on a la téléprésence médicale, dès qu'on a le résultat du scanner, on appelle le neurologue et il a la possibilité de lui demander de faire des mouvements, il lui pose des questions, il nous aide à prendre la meilleure décision et nous aide à commencer le traitement dans les plus brefs délais"*, explique le Dr Eugenia Rusu, chef des urgences de la clinique St Joseph de Saint-Vith.

"Avant, l'urgentiste devait téléphoner à son collègue neurologue et lui transmettre les informations, qui sont sa perception des choses. Et même s'ils sont très compétents, ils n'ont pas nécessairement la vision neurologique qui est celle que le neurologue veut avoir. Et donc le neurologue devait prendre une décision sans avoir réellement vu le patient, sans avoir pu l'examiner à distance", complète son homologue de l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen, le Dr Vincent Czajkowski.

"Avec la télémédecine, on est dans un autre monde. C'est la possibilité d'être en direct comme si le patient avait été transféré dans son propre service, et de pouvoir l'examiner de façon neurologique complète et donner une décision adaptée au cas du patient. C'est important car on est dans des pathologies où le temps est très important. L'avantage du système : le spécialiste qui a un rôle de garde qu'il peut partager sur différents hôpitaux pourra être joignable à la seule condition d'avoir accès à un réseau via une tablette, un ordinateur à domicile ou autre", précise-t-il encore.

En avance sur la réforme

En mettant en place ce type de téléprésence médicale, les hôpitaux germanophones et le Centre hospitalier chrétien anticipent la réforme que souhaite mettre en place la ministre de la Santé Maggie De Block. Celle-ci appelle en effet les hôpitaux à se restructurer et à travailler en réseau.

Et selon le Dr Philippe Desfontaine, chef du service de neurologie du Centre hospitalier chrétien, la distance ne remet pas du tout en cause la fiabilité du diagnostic : *"Pour la neurologie, où on ne doit pas nécessairement toucher le patient, le fait de pouvoir voir un examen qui est fait par nos collègues urgentistes et orienté par nous nous permet avec une fiabilité équivalente de pouvoir prendre une décision et faire un diagnostic"*.

Depuis la mise en service du système, il sert au moins une fois par semaine.